



Passage de visa APS à visa VPF

Par **Danigio**, le **09/08/2019** à **15:22**

Bonjour,rrnrJe me permets de solliciter vos compétences du fait qu'en tant qu'étudiant étranger je dois renouveler mon titre de séjour.rnMa situation est la suivante :rnJ'habite avec ma partenaire française, nous somme pacsés depuis juin 2019. J'ai un diplôme de M2 en économie de développement. J'ai un visa APS qui expirera le 24 octobre. J'ai été accepté dans un école de management pour faire un M2 en alternance.rnrnJe suis allé récemment à la préfecture pour déposer mon dossier pour un changement de statut (visa APS à visa de "vie privée et familiale") et ainsi pouvoir faire mon master et travailler tranquillement.rnrnMon problème c'est que je dois déposer ma demande sur rendez-vous, et la date plus proche pour cette rendez-vous c'est février 2020 (j'ai donc réservé ce rdv).rrnrMa question c'est comment je peux faire pour avoir un permis d'études et de travail pour l'alternance en attendant la date du rendez-vous ? Pourrais-je demander une prolongation du visa APS, cela me permettrait de commencer l'alternance en attendant le rdv ?rrnrJe vous remercie par avance pour vos réponses.

Par **Lehakaz**, le **20/08/2019** à **21:16**

Bonjour,rrnrPour avoir la carte de séjour VPF il faut prouver 6 mois de vie commune. Sinon, c'est retour et demande de Visa au pays d'origine.rnrnRenseignez-vous auprès de la préfecture pour prolonger le visa APS.rnrnCordialement.